

CROISSANCE

AVENIR CAPITALISATION

Contrat de capitalisation de groupe de type multisupport n° 2179

DEMANDE D'OPÉRATION(S) : VERSEMENT(S) LIBRE(S) ET/OU PROGRAMMÉS

Formulaire à compléter, dater, signer et à adresser à : EPARGNISSIMO – 9, rue Alsace Lorraine – 31000 TOULOUSE • Nous vous conseillons d'en conserver une copie.

Le(les) soussigné(s), ci-après désigné(s) adhérent(s) demande(nt) à effectuer l'opération suivante sur son(leur) contrat **CROISSANCE AVENIR CAPITALISATION** souscrit par l'association SEREP (Synergie Epargne Retraite Prévoyance – 19, rue Amiral Desfossés – 29200 Brest) auprès de la société SURAVENIR.

N° de contrat : _____

ADHÉRENT(E)

M Mme Nom _____
Nom de naissance _____
Prénom(s) _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____
Pays _____
Téléphone domicile _____ Téléphone mobile _____
Email _____ @ _____

CO-ADHÉRENT(E) ÉVENTUEL(LE)

M Mme Nom _____
Nom de naissance _____
Prénom(s) _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____
Pays _____
Téléphone domicile _____ Téléphone mobile _____
Email _____ @ _____

VERSEMENT LIBRE

Montant : _____ € sans frais (**100€ minimum**)

Réglé par :

- chèque (libellé à l'ordre exclusif de Suravenir)
 prélèvement sur mon compte bancaire (veuillez compléter, par ailleurs, le mandat de prélèvement ci-joint et joindre un relevé d'identité bancaire sur lequel apparaissent les codes IBAN et BIC (ou SWIFT))

Pour tout versement, merci de bien vouloir préciser l'origine des fonds :

- Héritage / Donation Cession de bien Ventes d'actifs immobiliers Épargne déjà constituée
 Capitaux activité professionnelle Gain aux jeux Indemnisation / Dommages intérêts

Pour les montants supérieurs ou égaux à 150 000€, merci de joindre obligatoirement un justificatif.

VERSEMENTS PROGRAMMÉS

(veuillez joindre impérativement un RIB sur lequel apparaissent les codes IBAN et BIC (ou SWIFT) d'un compte à votre nom et le mandat de prélèvement ci-joint complété. En l'absence de ces deux pièces, votre demande de versements programmés ne pourra être traitée).

- Mise en place Modification (annule et remplace mes choix précédents de versements) Suppression

Montant : _____ € (50€ minimum)

Périodicité : mensuelle trimestrielle semestrielle annuelle

Ajustement annuel des versements programmés : oui (option par défaut si aucune des 2 cases n'est cochée) non

Jour du versement programmé ⁽¹⁾: 1^{er} 8 20 dernier jour

RÉPARTITION DU(DES) VERSEMENT(S)

- **En cas de gestion profilée** : Le(s) versement(s) sont investis sur le profil de gestion en place sur le contrat

- **En cas de gestion libre** : Répartition du(les) versement(s) sur le(s) support(s) d'investissement suivant(s) ^[2] : à défaut de précision, la répartition effectuée lors du dernier versement sera appliquée. (Si nécessaire, reportez la totalité de votre choix sur papier libre, daté et signé)

Si versement(s) sur fonds en euros, veuillez préciser le ou les fonds en euros sélectionné(s).

Code ISIN	Nom	Versement libre	Versements programmés
SUR 000001796	Fonds en euros SURAVENIR OPPORTUNITÉS Pour accéder au fonds euros SURAVENIR OPPORTUNITÉS, chaque versement (libre et programmés) doit être investi à hauteur de 30 % minimum du montant total du versement sur une/des unité(s) de compte présente(s) au contrat	_____ %	_____ %
SUR 000001795	Fonds en euros SURAVENIR RENDEMENT	_____ %	_____ %
_____	_____	_____ %	_____ %
_____	_____	_____ %	_____ %
_____	_____	_____ %	_____ %
_____	_____	_____ %	_____ %
_____	_____	_____ %	_____ %
_____	_____	_____ %	_____ %
		Total 100%	Total 100%

(1) Si vous dotez le contrat de l'option Versements Programmés et de l'option Rééquilibrage Automatique, la date des versements Programmés doit être enregistrée au 1^{er} ou au 8 du mois.

(2) Se reporter à la Présentation des supports d'investissement du contrat, placée à la fin de la Notice ainsi qu'aux Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) ou, le cas échéant aux notes détaillées ou, en fonction du support, aux annexes complémentaires de présentation de chaque support concerné, remis à l'adhésion ou lors d'un premier versement ou arbitrage sur le support concerné. Les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) et les notes détaillées sont également disponibles sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et de chacune des sociétés de gestion.

DÉCLARATIONS DE L'ADHÉRENT / INFORMATIONS

« Je (Nous) reconnais(sons) avoir reçu et pris connaissance de la Notice comprenant la liste des unités de compte de référence et des caractéristiques principales de chaque support sélectionné dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI), ou le cas échéant, dans la note détaillée, ou, selon le support, dans son annexe complémentaire de présentation, remis à l'adhésion ou lors du premier versement ou arbitrage sur le support concerné.

Je (Nous) reconnais(sons) également avoir été informé(s) du fait que, contrairement aux fonds en euros à capital garanti, les unités de compte ne garantissent pas le capital versé. De ce fait, le risque des placements est assumé par l'adhérent au contrat. Les performances de ces unités de compte doivent donc être analysées sur plusieurs années ».

Les informations recueillies dans le présent acte, ainsi que toutes informations saisies à son occasion ou extraites d'informations déjà fournies sont nécessaires au traitement du dossier de l'adhérent. À défaut, les informations ne peuvent être complètement traitées. Elles ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure à la société SURAVENIR ou (et) à ses mandataires et aux agrégateurs, que pour les seules nécessités de la gestion et par l'intermédiaire mandataire de l'adhérent ou pour satisfaire aux obligations légales ou réglementaires. Elles pourront donner lieu à exercice du droit d'accès et de rectification dans les conditions prévues par la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi du 6 août 2004.

Fait à : _____ le _____

Signature de l'adhérent précédée
de la mention « lu et approuvé »

Signature du co-adhérent éventuel précédée de
la mention « lu et approuvé »



Siège Social : 9 rue Alsace Lorraine, 31000 Toulouse.
Société à responsabilité limitée, RCS TOULOUSE SIREN : 509 041 489.
EPARGNISSIMO est enregistré à l'ORIAS sous le numéro : 09 049 292.
www.epargnissimo.fr



Siège social : 232 rue Général PAULET - BP 103 - 29802 BREST CEDEX 9
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 420 000 000 €.
Société mixte régie par le code des assurances - SIREN 330 033 127 RCS Brest.
Société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) (61, rue Taitbout, 75436 PARIS Cedex 9)

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SURAVENIR à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SURAVENIR.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

*Veillez compléter les champs marqués **

Nom / Prénom(s)* : _____
Nom / Prénom(s) du débiteur

Adresse* : _____
Numéro et nom de la rue

Code postal Ville

Pays

Coordonnées du compte* : _____
Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

Nom du créancier : SURAVENIR

Identifiant Créancier SEPA (I.C.S) : FR37ZZZ263184

Adresse : 232 rue Général Paulet
29802 Brest cedex 9
France

Type de paiement* : Paiement récurrent / répétitif ⁽¹⁾
 Paiement ponctuel ⁽²⁾

Signé à* : _____
Lieu

le* : ____/____/____
Date

Signature(s)* :
Veillez signer ici

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

⁽¹⁾ Versements programmés pour les contrats Vie et Cotisations périodiques pour les contrats Prévoyance et les contrats Emprunteurs.

⁽²⁾ Versement exceptionnel pour les contrats Vie et Cotisation unique pour les contrats Prévoyance.

À retourner à : SURAVENIR - 232 RUE GÉNÉRAL PAULET - 29802 BREST CEDEX 9.